

Retour AD-ESSOR Conseil départemental des Deux-Sèvres



21/05/2019

Un projet fondé sur trois principes :

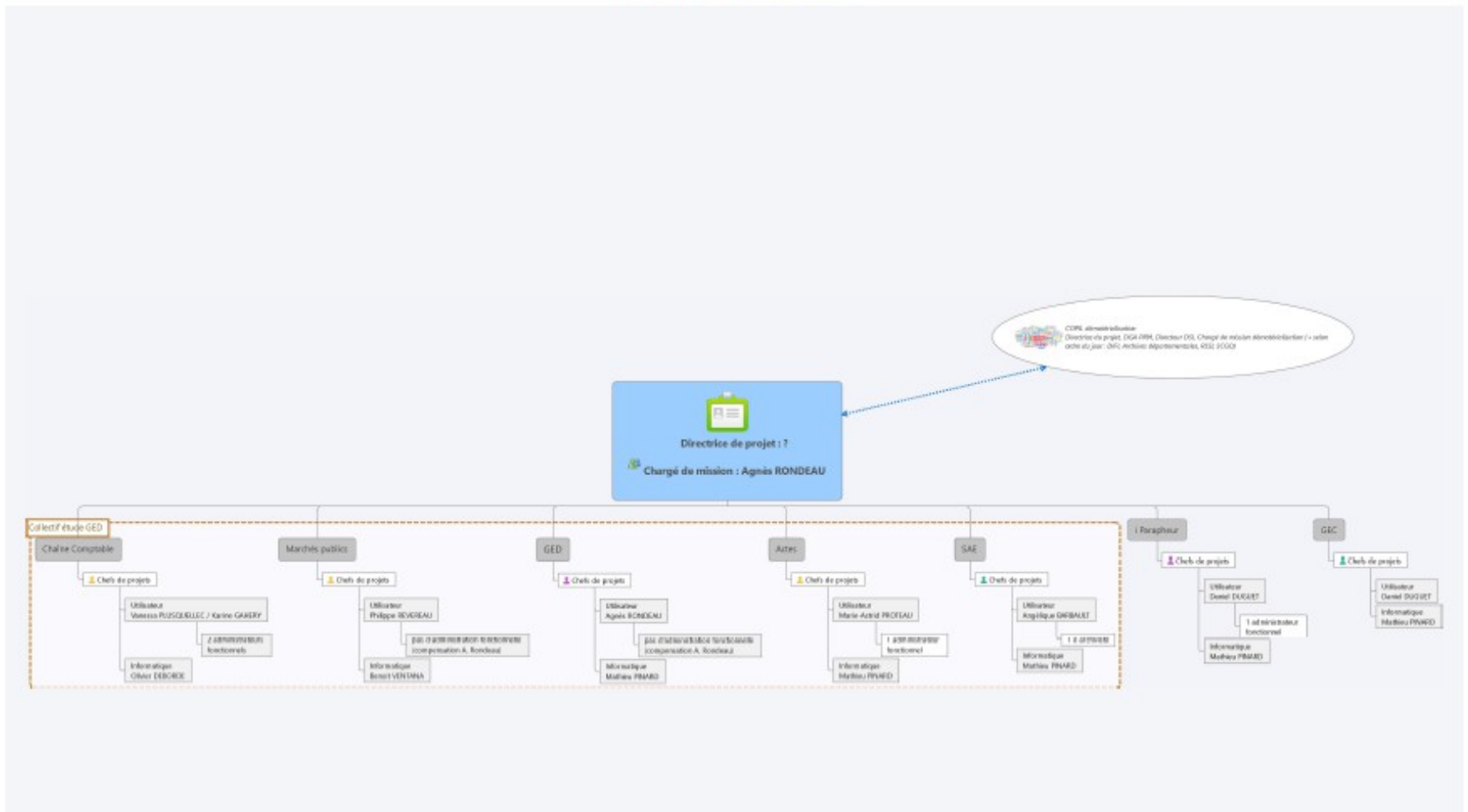
- Stratégie collaborative
- Transversalité
- Méthode orientée vers le SAE



- Niveau de portage du projet : direction de l'Administration générale (DAG) au sein du pôle des Ressources
- Pilotage de projet par un COPIIL Démat' par la DAG, avec les services informatiques, les archives départementales et les services métiers comme acteurs principaux, assurant le suivi des décisions et les relayant en COTECH
- Projet fondé sur le principe de cycle de vie pour en organiser le déroulé (gestion courante, intermédiaire, définitive)

Une stratégie collaborative : pilotage

La Dématérialisation, les acteurs



Binômes CPU/CPI :

- Avantages : CPU responsabilisé, réalisation technique adaptée en continu aux besoins et aux ressources
- Inconvénients : exigence de disponibilité des CPU (en particulier lorsque les CPU ont aussi des gestions d'équipes et de moyens)

Une stratégie collaborative : les réseaux (suite) – rôle des CPU/CPI

Secteur de responsabilité	Domaine métier concerné
Qui	Nommé par son directeur en accord avec la DSI
Missions	Le chef de projet utilisateur a la responsabilité de la mise en œuvre du projet système d'information défini par le schéma directeur des systèmes d'information 2014-2017. Cette mission est d'une durée prévisionnelle liée à la durée du projet pouvant varier jusqu'à un temps permanent. Le CPU travaille en binôme avec le chef de projet informatique. Il fait le lien entre les équipes métiers et le chef de projet informatique et si besoin peut s'appuyer sur les correspondants application. Il assure l'avancée du projet (délai de livraison, problème de développement, respect du cahier des charges, fonctionnalité du produit). Études <ul style="list-style-type: none"> • porte le sens du projet SI • recueille l'expression des besoins fonctionnels • fait valider les besoins fonctionnels aux cadres métiers compétents • modélise, harmonise et optimise les processus métiers • réalise l'écriture du cahier des charges, construit la planification • participe au choix de la solution • fait valider l'étude par les utilisateurs et la hiérarchie Déploiement <ul style="list-style-type: none"> • vérifie que l'offre correspond aux besoins énoncés • contrôle la conformité du paramétrage et de la reprise de données • s'assure du respect du planning (étapes, ressources, jalons) • s'appuie le cas échéant sur le correspondant application Recette : <ul style="list-style-type: none"> • assurer formellement que le produit est conforme aux spécifications Suivi de projet et accompagnement aux changements <ul style="list-style-type: none"> • installe et anime les instances nécessaires au déroulement du projet • informe et accompagne les utilisateurs et instances projet • organise le plan de formation auprès des utilisateurs • informe sa hiérarchie sur l'avancé du projet • évalue le projet pour un retour d'expérience
Ce qu'il n'est pas	Il n'est pas correspondant application, mission dédiée à des agents tout au long de la vie des applications dans le suivi quotidien du logiciel. Il n'est pas chef de projet informatique. Il n'est pas technicien informatique et télécoms, c'est-à-dire chargé du suivi des parcs de postes de travail informatiques et d'équipement télécoms.
Disponibilité	En phase d'étude et en phase de mise en œuvre, la disponibilité du CPU pourra, selon l'ampleur du projet, varier jusqu'à 100 % de son temps. La phase de maintien en condition opérationnelle devra être portée par les correspondants applications.
Relations avec la DSI	La DSI s'engage sur 3 points : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une formation initiale à la méthodologie de projet au sein de la DSI et aux démarches engagées - Mise à disposition d'un espace de gestion documentaire partagé sur le projet. - Mettre en place un tableau de suivi des réalisations et de décision.
Autres relations	Direction et Pilotage du projet : DAG pour le projet dématérialisation Encadrement : donne le sens, optimise l'organisation des activités et garantit une démarche d'amélioration continue, à la recherche d'une performance accrue MOMA : diffuse les principes d'amélioration continue et outille les managers Réseau des référent Démac : formé aux méthodes et outils de l'amélioration continue pour des projets de résolution de problème et de progrès pas à pas. SG Pôle : garantir la transversalité



Fiche fonction

🔍 Chef de projet informatique

🔍 Métiers CNFPT - (référence du ou des métier(s) le ou les plus proche(s))

09/A/06 CHEF DE PROJET ETUDES ET DEVELOPEMENT

🔍 Mission - (finalité, activité principale)

- Pilote des projets informatiques en conformité avec les référentiels méthodologiques et techniques du Conseil Général des Deux-Sèvres,
- Assure le maintien en condition opérationnel des logiciels informatiques sous son champs de compétence.

🔍 Activités

Étude et mise en œuvre de solutions informatique :

Elaborer des cahiers des charges, définir et évaluer les besoins, Rédiger les pièces techniques du marché (CCTP, DPGF, BPU, DQE, plans, annexes), Assurer le respect des délais en phase de préparation et consultation des marchés, Elaborer les critères et méthodes d'analyse des offres, Participer aux procédures d'achat public et suivre l'exécution des marchés.

Elaborer/ Coordonner/ Animer / Mettre en œuvre des projets, Conduire des études / des analyses prévisionnelles, Coordonner des études / analyses / recherches, Etudier techniquement et économiquement des projets, Formuler des avis/ des propositions et prioriser des choix techniques et élaborer des scénarios, Définir/ Développer/ Programmer des actions, Organiser et contrôler la bonne exécution, Concevoir et réaliser des programmes informatiques, Mettre en cohérence des SI/ progiciels

Relations avec les utilisateurs, les chefs de projets utilisateurs, référents utilisateurs et fournisseurs :

Commander et piloter des études / expertises confiées à des prestataires,
Coordonner/ Encadrer des équipes, une équipe / des actions, Suivre et superviser les projets,
Assister le maître d'ouvrage.

Assistance utilisateur de niveau 2 sur les logiciels du champ de compétences :

Assurer / réaliser une veille technique/ technologique/commerciale, Se former à l'utilisation des techniques / Tester des outils et les usages
Apporter un suivi et une aide technique aux utilisateurs / collègues, Être référent technique pour les collègues

Réseau de correspondants archives-CIL-GED :

- Sensibilisation des correspondants et de leurs encadrants
- Formation (et mise en relation entre eux) des correspondants pour préparer l'archivage définitif
- Rapprochement des missions d'archivage, de relais informatique et liberté autour de la gestion du cycle de vie : réaliser des tableaux de gestion

« Le projet "**Moderniser par la dématérialisation**", lancé en 2015 dans notre collectivité, est composé de plusieurs chantiers : des chantiers réglementaires comme la dématérialisation des marchés publics, de la chaîne comptable (factures numériques et signature numérique des bordereaux mandats titres), des actes et des chantiers techniques, socles comme la **GED Transverse**, le **Parapheur numérique** et le **SAE**. »

- Améliorer et simplifier les processus internes de traitement (marchés, rapports et délibérations, chaîne comptable, courrier, archivage...),
- Fluidifier les circuits d'information, de validation, de signature (parapheurs et signature électroniques),

- Connecteur GdA et GED, installation et tests à compter de mars 2019.
- Mise en production de la plate-forme de gestion électronique de documents (GED) le 03/07/2018 pour le segments " Marchés publics ".

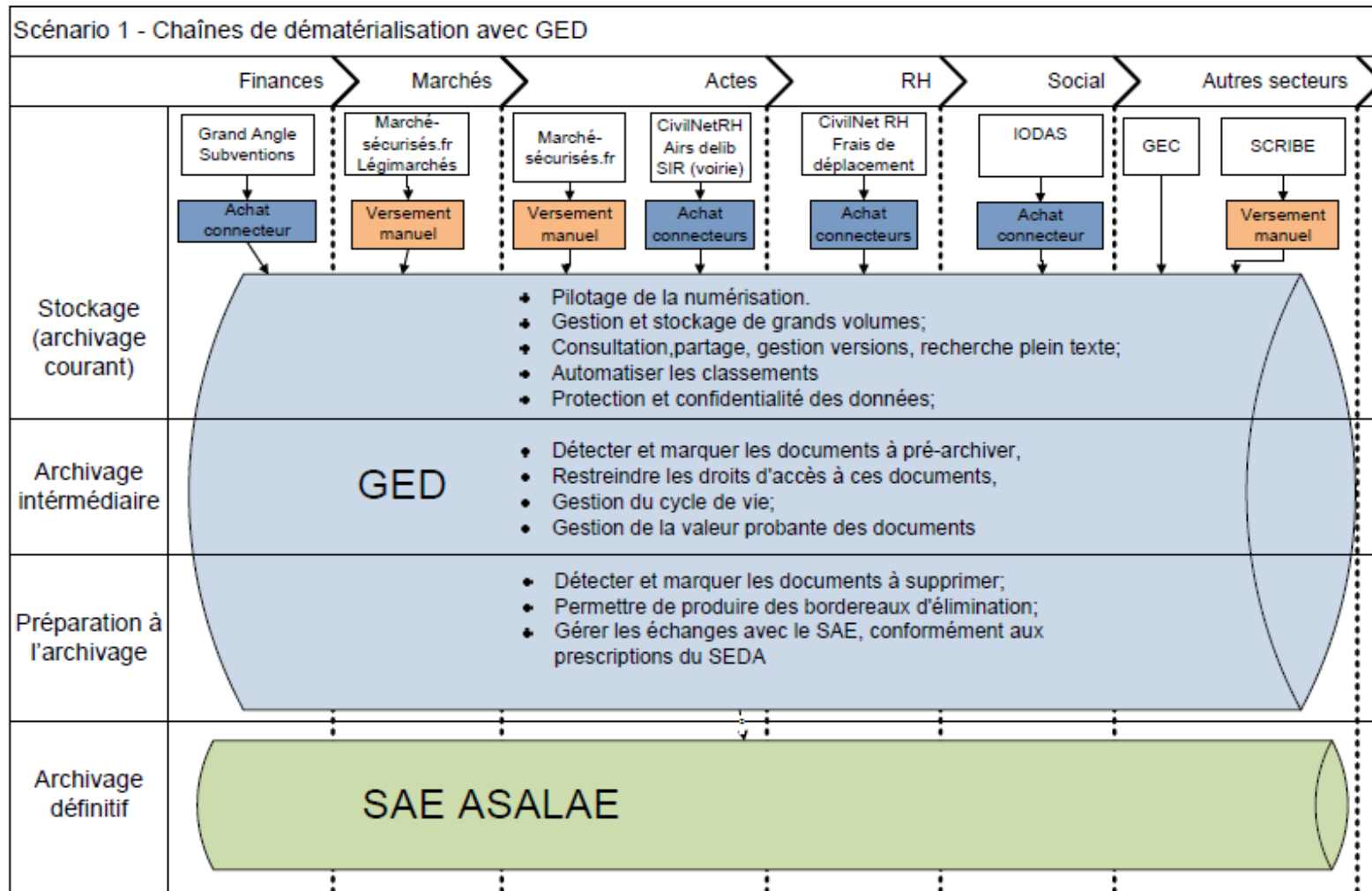
- Démarche projet (parfois encore peu maîtrisée) et surtout transversale (le fonctionnement en silo est prégnant) avec en particulier la compréhension du sens, la coordination des efforts et de la progressivité des chantiers, ainsi que leur inter fonctionnement (inter opérabilité)
- Développements et mise en fonctionnement difficile des nombreux connecteurs du Système d'Information

Un périmètre ouvert mais encadré pour une solution modélisable, homogène et efficiente

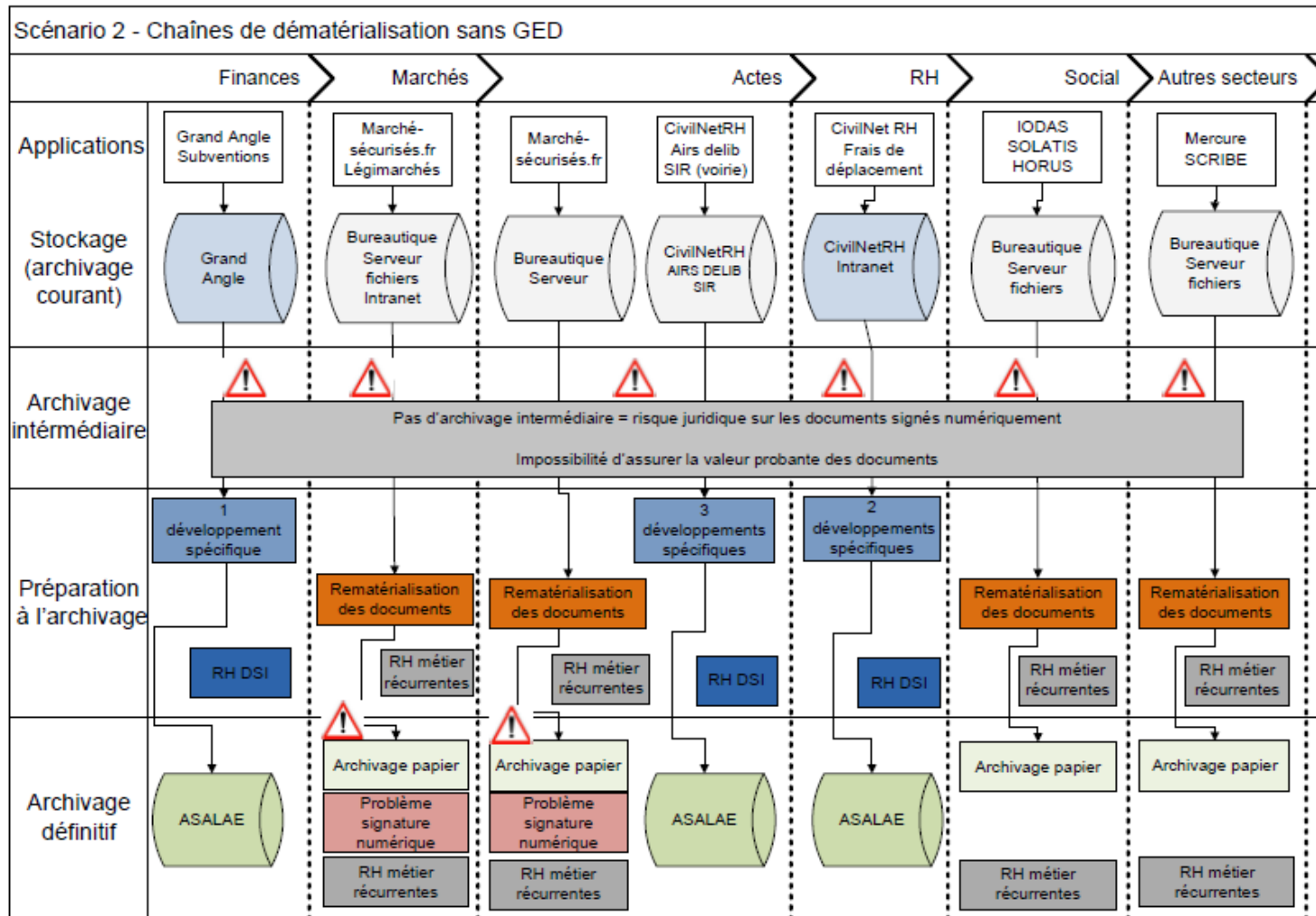
- ressort départemental
- archives courantes et intermédiaires dans la GED/archives définitives dans le SAE
- priorisation : échéances réglementaires et flux déjà dématérialisés d'archives définitives

 Une solution au service de l'administration quotidienne et pérenne (GED & SAE)

Transversalité : GED transverse ou en silo



Transversalité : GED transverse ou en silo (suite)



Une méthode orientée vers l'archivage pérenne (SAE) : questionnaire

Un questionnaire envoyé à tous les producteurs d'archives publiques en 2017 du périmètre départemental afin de faire l'état des lieux des besoins en termes d'archivage numérique

- Juillet 2017 : envoi du questionnaire
- Août 2017 : relances
- Septembre 2017 : analyse quantitative
- Octobre 2017 : clôture du questionnaire
- Fin décembre 2017 : analyse qualitative.

Un taux de réponse intéressant. Un début de vulgarisation sur la dématérialisation mais beaucoup d'accompagnement à faire. Des administrations qui sont intéressées, en petit nombre, par ces questions. Il y a un "vernissage numérique" mais souvent des connaissances encore balbutiantes sous la surface, à quelques exceptions près). Par le dépouillement et l'analyse de ce questionnaire, les priorités de traitement sont ainsi déterminées en amont du projet SAE (cartographie des archives électroniques produites sur notre territoire, au delà des orientations selon les segments réglementaire et internes)

- Janvier 2018 : présentation à la Direction générale
- Avril 2018 : affinage du périmètre fonctionnel d'un futur SAE

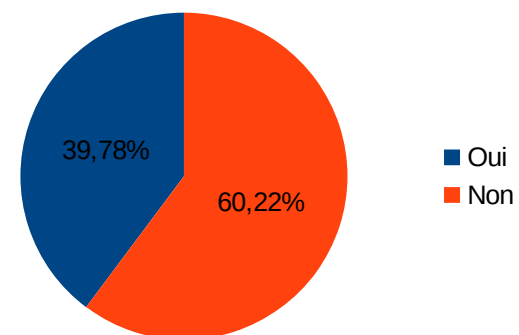
Une méthode orientée vers l'archivage pérenne (SAE) : questionnaire

Conclusions

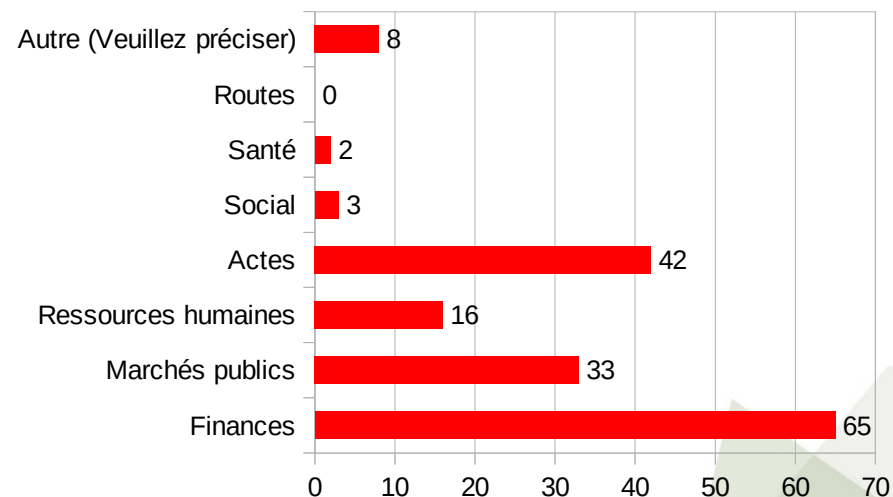
- Un nombre d'établissements intéressés par le versement/dépôt de leurs données numériques dans un SAE non négligeable.
- Un périmètre d'action concernant l'archivage électronique commence à se dessiner (communes, EPCI, services départementaux).
- Un début de prise de conscience concernant la conservation et la sécurité des documents dématérialisés.
- Beaucoup d'interrogations concernant l'archivage électronique, encore trop méconnu.
- De la sensibilisation sur la gestion des données numériques à effectuer, malgré la présence de la dématérialisation dans bon nombre des établissements interrogés.

Une méthode orientée vers l'archivage pérenne (SAE) : état des lieux numérique avant

Avez-vous déjà mené des projets de dématérialisation ?	Réponses
Oui	74
Non	112

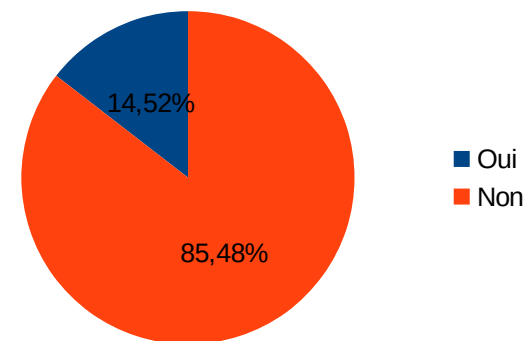


Quel était le périmètre ?	Réponses
Finances	65
Marchés publics	33
Ressources humaines	16
Actes	42
Social	3
Santé	2
Routes	0
Autre (Veuillez préciser)	8

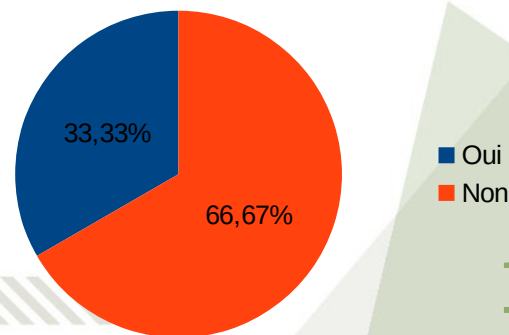


Une méthode orientée vers l'archivage pérenne (SAE) : état des lieux numérique avant

Avez-vous d'autres projets de dématérialisation dans les 24 mois ?	Réponses
Oui	27
Non	159



Quel était le périmètre ?	Réponses
Finances	8
Marchés publics	3
Ressources humaines	7
Actes	13
Social	2
Santé	2
Routes	0
Autre (Veuillez préciser)	12



Une méthode orientée vers l'archivage pérenne (SAE) : mutualiser ?

- Mutualisation : une solution économiquement intéressante en terme de portage de projet et de répartition des coûts

Chiffrage sur 5 ans = infrastructure + volumétrie + maintenance + connecteurs + RH

Portage propre

- 174 000€

Acquisition & maintenance

- 183j/an

Gestion du projet
(pilotage, achat)

Mutualisation avec une solution existante

- 105 000€

Adhésion & maintenance

- 119j/an

Suivi de projet,
formations

Une méthode orientée vers l'archivage pérenne ●
(SAE) : quelle mutualisation ? ●

Possibilités de mutualisation

- Avec Bordeaux Métropole – Gironde
- Avec les Pays de la Loire
- Avec la Vienne – Grand Poitiers – Nouvelle-Aquitaine

Une méthode orientée vers l'archivage pérenne (SAE) : mutualisation avec la solution AMADEO

- Gain de compétence (conduite de projet)
- Projet de mutualisation limité à une dizaine de collectivités
- Ouverture en 2018 à 3 collectivités (Niort, Deux-Sèvres, Pyrénées-Atlantiques, Charente-Maritime...)
- La Vienne : seul département offrant en 2019 une mutualisation dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Une méthode orientée vers l'archivage pérenne ● (SAE) ●

- Mise en place du SAE

Convention passée le 25 mars 2019

Installation de la solution début mai 2019

Formation courant mai

Versements : à planifier

Etudes à venir : lien entre le SAE et le tiers de télétransmission de la collectivité, étude des bordereaux SEDA, mise en place d'un connecteur SEDA

**Merci de votre
attention**



21/05/2019